

**CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.114

L'An Deux Mille Un, le 24 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

13 SEPTEMBRE 2001

13 SEPTEMBRE 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, M. HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mlle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme BRAULT par Mme GRAMMATICO  
Mlle ISENDICK par M. COASSIN  
Mlle LABEYRIE par Mme GEOFFROY

**ABSENTS-EXCUSES** : Mme MONTRON, MM. CARRIE, LE GUEUT, Mme CROUE

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 29

Mme DURAND Valérie a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : AMENAGEMENT DU FRONT DE MER DE PONTAILLAC  
BILAN DE LA CONCERTATION

**VOTE** : 3 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 3 avril 2001, a décidé de soumettre le projet d'aménagement de la façade de Pontaillac à la concertation avec le public.

Le projet a été exposé dans les locaux de la Mairie, d'une part, et a été présenté lors de réunions publiques, d'autre part.

Il comprend :

- \* une note de présentation ;
- \* des panneaux supportant le plan et les photos du site avant travaux ;
- \* des panneaux montrant les possibilités d'aménagement du site et les croquis des infrastructures projetées ;
- \* un registre d'observations du public ;

Plusieurs réunions ont été tenues :

- \* réunions publiques avec les habitants et les professionnels les 14 mai 2001, 17 mai 2001 et 30 mai 2001.
- \* réunion avec les services de police urbaine, gendarmerie, sapeurs pompiers le 15 juin 2001,
- \* réunion avec les élus de la commune de Vaux-sur-Mer le 27 juillet 2001,
- \* examen du projet en commission de l'urbanisme et des travaux le 20 juin 2001,
- \* examen du projet en commission de l'environnement le 21 juin 2001

Un registre était à la disposition du public en Mairie afin de recueillir les interventions du public.

Selon le bilan tiré par les services ces interventions sont, dans une large majorité, favorables au projet. Cependant, certains aménagements particuliers (ronds-points, passages piétons, et...) soulèvent des observations dont il faudra tenir compte.

Le bilan fait apparaître l'ensemble des remarques et des propositions de modifications correspondantes.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU les articles L. 300-2 et R.300-1 du code de l'urbanisme
- VU sa délibération du 3 avril 2001 relative à la mise en concertation du projet d'aménagement de la façade de Pontaillac,
- VU le registre mis à la disposition du public à compter du 16 avril 2001,
- VU les réunions des commissions municipales de l'urbanisme et des travaux, de l'environnement en date des 20 juin 2001 et 21 juin 2001,
- VU la réunion en date du 27 juillet 2001 avec les élus de la commune de Vaux-sur-Mer,

- VU la réunion avec les services de police urbaine, gendarmerie et sapeurs pompiers du 15 juin 2001,
- VU les dessins et la perspective,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE :

- de tirer le bilan de la concertation effectuée pour l'aménagement du Front de Mer de Pontaillac comme figurant en annexe,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 septembre 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS